BON USAGE DES MÉDICAMENTS :

SANTÉ VOYAGE

Saviez-vous que...

La pharmacienne ou le pharmacien peut prescrire des médicaments pour prévenir ou traiter certains problèmes de santé associés aux voyages?

Faculté de pharmacie
Université de Montréal

100 ans d'excellence

Dès que possible et avant votre départ en voyage, consultez votre pharmacienne ou pharmacien. Selon votre destination de voyage et les activités prévues, vous pourriez être à risque de certains problèmes de santé.

Entre autres, votre pharmacienne ou pharmacien évaluera si vous êtes à risque des problèmes de santé suivants :

- Diarrhée du voyageur
- Infections transmises par des insectes ou animaux (paludisme, Zika, fièvre jaune, rage)
- Mal aigu des montagnes (malaises éprouvés en hautes altitudes)

Après l'évaluation de vos risques, votre pharmacienne ou pharmacien pourra prescrire, s'il y a lieu :

- Un traitement antibiotique à débuter si vous développez des signes et symptômes de diarrhée du voyageur;
- Une prophylaxie (aussi appelé traitement préventif) pour prévenir le paludisme (malaria);
- Une prophylaxie contre le mal aigu des montagnes.

Votre pharmacienne ou pharmacien pourra également évaluer si vous nécessitez des vaccins pré-voyage, mais aussi vous recommander des mesures complémentaires pour prévenir les problèmes de santé associés aux voyages :

- Écran solaire
- Insectifuge
- Moustiquaire
- Bas de compression
- Etc.

N'oubliez pas de passer voir votre pharmacienne ou pharmacien avant de partir en voyage!